

*Bordeaux, le 20 mars 2025*

## Les équipes du CHU de Bordeaux ont réalisé la 5000<sup>ème</sup> transplantation rénale

---

La première transplantation rénale a eu lieu au CHU de Bordeaux le jeudi 31 octobre 1968. 57 ans plus tard, le samedi 8 mars 2025, les équipes du CHU de Bordeaux ont réalisé la 5000<sup>ème</sup> transplantation rénale.



Avec 220 transplantations rénales par an, le CHU de Bordeaux se positionne parmi les centres leaders en France pour cette activité. Après avoir été 1<sup>er</sup> centre français en 2020 et 2022, le CHU de Bordeaux est en 2024 le 2<sup>ème</sup> centre français avec une cohorte de 2 100 patients transplantés et 1 005 patients en attente.

Ces excellents résultats sont possibles grâce aux efforts des équipes expertes et multidisciplinaires du CHU : néphrologie, urologie, anesthésie, biologie, radiologie, pharmacologie, coordination d'organes et de tissus,

anatomopathologie, pédiatrie...

Cette forte activité intègre aussi une recherche translationnelle innovante pour proposer aux patients des prises en charge optimales.

Néanmoins, il existe toujours une pénurie majeure de donneurs. L'objectif du CHU de Bordeaux est de réaliser 300 transplantations rénales par an pour pouvoir offrir une chance de greffe aux 300 nouveaux patients qui sont inscrits sur liste annuellement. Le CHU de Bordeaux s'est pleinement investi dans le plan greffe 2022-2026 et sa dynamique pour atteindre cet objectif.

### **De l'inscription des patients jusqu'à la transplantation et au suivi post-greffe : un travail d'équipe**

Il existe deux types de donneurs. Les donneurs décédés par mort cérébrale ou arrêt cardiaque représentent 80% des transplantations rénales. Ce prélèvement est réalisé par l'équipe de chirurgie d'urologie de l'hôpital Pellegrin en collaboration avec les autres équipes (foie poumon cœur, souvent d'un autre établissement) et par l'équipe de la coordination hospitalière des prélèvements du CHU. Les donneurs vivants représentent quant à eux 20% des transplantations rénales. L'évaluation des donneurs vivants est coordonnée par l'équipe de néphrologie et le prélèvement réalisé par l'équipe d'urologie.

**Le CHU de Bordeaux et la transplantation à partir d'un donneur vivant.** La transplantation rénale à partir d'un donneur vivant est le meilleur traitement de suppléance de la maladie rénale chronique. Elle doit donc être le traitement de première intention et être accessible de manière beaucoup plus précoce et plus large aux patients. Le CHU de Bordeaux grâce à son programme d'éducation thérapeutique régional en lien avec les 14 centres de néphrologie d'Aquitaine s'est pleinement engagé dans son développement avec une activité soutenue. Les efforts sont constants pour accompagner les

donneurs et les receveurs, tout au long de leur parcours, avant mais aussi après leur don pour sécuriser l'avenir des donneurs.

### **La greffe au CHU : des expertises médicales et chirurgicales à la pointe depuis de nombreuses années** Expertises médicales

Le CHU de Bordeaux dispose également d'un centre expert sur les infections à cytomegalovirus (CMV) qui est une infection fréquente post-transplantation. Le CHU coordonne un consortium européen Horus sur le CMV dirigé par le Pr Kaminski (19 partenaires, financement Commission Européenne : 7 millions €) et va débiter un essai clinique testant une thérapie cellulaire innovante pour traiter les infections résistantes. Cette thérapie a été développée en collaboration avec le laboratoire Immunoconcept à l'université de Bordeaux. Le CHU est aussi un centre expert pour les patients hyperimmunisés ayant un accès difficile à une transplantation. Un programme est également dédié à la transplantation des patients obèses.

### Expertises chirurgicales

En termes d'expertises chirurgicales, le CHU est également à la pointe avec la réalisation de greffes sur stents vasculaires, de greffes orthotopiques, de greffes robotiques et de remplacement vésical ...

### **Le CHU de Bordeaux en tête du réseau Corentain\* (Coeur-ORGanes-ENter-aquiTAIN) en Aquitaine** Il réalise la moitié de l'activité régionale de prélèvement d'organes et de tissus sur donneurs décédés en arrêt circulatoire ou en état de mort encéphalique.

En 2024, l'activité est revenue à un niveau équivalent à celui d'avant la crise sanitaire COVID avec un taux de prélèvement de 29,6 par million d'habitants (contre 27,4 en moyenne en France) grâce au dynamisme du prélèvement en arrêt circulatoire qui compense la baisse du prélèvement sur donneur décédé en mort encéphalique.

Pour rappel, le don d'organes est possible à tout âge. Pour que son choix soit entendu, bien compris et respecté de tous, mieux vaut le faire connaître en temps utile auprès de l'entourage, soit par écrit, soit par oral, pour clarifier la situation, pour les proches et pour l'équipe médicale.

Attention, la carte de donneur n'aura qu'une valeur indicative dans ces discussions. Toute personne peut s'opposer au don de ses organes ou de ses tissus. La loi prévoit trois moyens pour exprimer son refus : le registre national des refus géré par l'Agence de la biomédecine, un refus par écrit daté et signé remis aux proches ou un refus par oral retranscrit par les proches sur un écrit signé.

### **Zoom sur deux innovations majeures**

**En 2022, le CHU de Bordeaux a été le premier établissement français à réaliser une greffe d'organe entre un donneur et un receveur tous deux porteurs du VIH.**

Cette réalisation marque une étape cruciale dans le domaine de la transplantation d'organes pour les personnes vivant avec le VIH. Cette avancée est le fruit des progrès considérables réalisés dans le traitement du VIH, qui permettent aujourd'hui aux personnes séropositives de vivre plus longtemps et en meilleure santé. Elle ouvre de nouvelles perspectives pour les patients atteints du VIH ayant besoin d'une greffe.

**En 2024, le CHU de Bordeaux a participé au premier triplet de dons croisés en France ce qui met en lumière une autre avancée significative dans le domaine de la transplantation d'organes.** Le don croisé est une stratégie qui permet de surmonter les incompatibilités entre donneurs et receveurs. Lorsque deux couples donneur/receveur sont incompatibles, ils peuvent échanger leurs donneurs, permettant ainsi la transplantation. Un triplet de dons croisés implique trois couples, ce qui complexifie l'organisation mais augmente les chances de trouver des compatibilités.

[Contact Presse](#)

Direction de la communication et de la culture du CHU de Bordeaux – Tél. 05 56 79 61 14